

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

LE JEUNE, de St François de Sales.—CHRONIQUE DIOCÉSAIN : circulaire de S. Grandeur Mgr de Montréal, ordination ; la neuvaine de saint Frs-Xavier; élections à l'Hôtel - Dieu. — TROIS BONS EXEMPLES DU CARDINAL CAVEROT. — LES DEUX



SOMMAIRE

MONDES. — ARABES CHRÉTIENS.—LA TRISTESSE DES JOIES MONDAINES.—CHANT ET CHANTEUSES, de l'univers.—UN TRUC PROTESTANT. — MON ENFANCE.—LE DOCTEUR DUPUYTREN ET LE PETIT CURÉ. — PRIONS POUR NOS MORTS.

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

2 Cents Une piastre par an, payable d'avance. 2 Cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Formis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Archevêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
MM. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à **M. P. DUPU Y**
 Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

PRIERES DES QUARANTE HEURES.

LUNDI, 14	MARS	—Saint-Patrice de Hinchinbrooke.
MERCREDI, 16	"	—Saint-Joseph Riv. des Prairies.
VENDREDI, 18	"	—Sainte-Anne du Bout de l'Isle.

FETES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE, 13	MARS	—Troisième dimanche du carême, 2 classe, sem., ornements violets. <i>On annonce la solennité de saint Joseph.</i>
Lundi, 14	"	—De la Férie, ornements violets.
Mardi, 15	"	—De la Férie, ornements violets.
Mercredi, 16	"	—De la Férie, ornements violets.
Jeudi, 17	"	—Saint Patrice, E. C., d. m., orns blancs
Vendredi, 18	"	—Saint Gabriel, Archange, d. m., orns blancs.
Samedi, 19	"	—S. JOSEPH, d. 1 classe, orns blancs.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

SAINTE-CROIX (Sœurs Grises).—*Mardi* 15, profession religieuse.

SAINTE-PATRICE.—*Jeudi* 17, grand'messe pontificale.

Dimanche 13.—Solennité des titulaires des églises paroissiales de Saint-Patrice à Montréal, Sherington, Hinchintwoko et Randon.

Dans les paroisses de Saint-Gabriel, à Montréal et à Brandon, et dans celle de Saint-Cuthbert on fait la solennité de saint Joseph.

LE JEÛNE.

Notre-Seigneur qui a institué le jeûne a bien voulu enseigner à ses apôtres comment il fallait jeûner pour en bien tirer du profit et de l'utilité ; car sachant que pour tirer la force et l'efficacité du jeûne, il fallait faire autre chose que de s'abstenir des viandes prohibées, il instruit ses disciples, et en leurs personnes tous les chrétiens, des conditions qui le doivent accompagner.

Or le jeûne bien pratiqué a cette propriété de fortifier l'esprit et de l'élever à Dieu ; de mortifier la chair et la sensualité et l'assujétir à la raison ; de donner force pour vaincre et amortir les passions et surmonter les tentations, et par le jeûne le cœur est mieux disposé pour servir Dieu plus purement et s'occuper des choses spirituelles.

Entre toutes les conditions requises pour bien jeûner, je me contenterai d'en marquer trois principales.

La première condition est qu'il faut jeûner de tout son cœur, c'est-à-dire de bon cœur, généralement et entièrement. Saint Bernard, parlant du jeûne, dit qu'il faut savoir, non seulement pourquoi il a été institué, mais encore comme il doit se garder. Il dit donc que le jeûne a été institué par Notre-Seigneur pour remède à notre bouche et à notre gourmandise : et parce que le péché est entré au monde par la bouche, il faut aussi que la bouche fasse pénitence, par la privation des viandes prohibées et défendues par l'Eglise. Mais, dit ce glorieux saint, comme ce n'est pas notre bouche seule qui a offensé Dieu, mais aussi tous les autres sens et membres du corps, il faut que notre jeûne soit général et entier et que nous les fassions tous jeûner par la mortification. Car, comme dit ce grand saint, si nous avons offensé Dieu par les yeux, par les oreilles, par la langue et par tous les autres sens du corps, pourquoi ne les ferions-nous pas jeûner ? Or non seulement il faut faire jeûner les sens extérieurs du corps, mais encore les puissances et facultés intérieures de l'âme, c'est-à-dire l'entendement, la mémoire et la volonté, d'autant que l'homme a péché et du corps et de l'esprit.

La seconde condition est de ne point jeûner par vanité, mais par charité et avec humilité. Plusieurs grands pécheurs jeûnent, mais d'autant qu'ils sont sans charité et sans humilité, ils n'en retirent aucun profit. Tout ce que vous faites sans charité, dit le grand apôtre, ne vous profitera de rien ; de même peut-on dire de l'humilité. Si donc vous jeûnez sans humilité, votre jeûne ne vaudra rien ; et si vous manquez d'humilité, il est certain que vous manquez aussi de charité, parce qu'il est impossible d'avoir la charité sans être humble, et d'être véritablement humble sans avoir la charité, ces deux vertus ayant une telle sympathie et convenance, qu'elles ne peuvent jamais aller l'une sans l'autre.

La troisième condition qu'il faut avoir pour bien jeûner, c'est

de ne regarder que Dieu seul et de faire tout pour lui plaire, se retirant en soi-même, nous contentant que sa divine Majesté et ses anges voient et connaissent nos bonnes œuvres. Que nous profitera-t-il de faire nos actions, dit Cassien, pour les yeux des hommes ? rien que vanité et complaisance, qui ne serviront que pour l'enfer ; mais si nous faisons notre jeûne et toutes nos œuvres pour plaire à Dieu seul, nous travaillerons pour l'éternité sans nous complaire à nous-mêmes, et sans nous soucier si nous sommes vus des hommes ou non, d'autant que ce n'est point d'eux que nous attendons notre récompense.

SAINT FRANÇOIS DE SALES.

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

Archevêché de Montréal, 5 mars 1887.

Monsieur le curé,

Son Éminence le Cardinal Préfet de la Propagande, par une lettre du 13 février dernier, que je vous transmets avec la présente, s'adresse à tous les catholiques irlandais du monde entier pour solliciter une aumône en faveur de l'église dédiée à saint Patrice et qui doit se construire à Rome. Il exhorte instamment, au nom du Souverain-Pontife, tous les évêques à demander une collecte le jour de la fête de l'apôtre de l'Irlande aux fidèles de la nation irlandaise, qu'il y aurait dans leurs diocèses respectifs.

Connaissant la générosité des catholiques irlandais, j'ai tout lieu d'espérer que, dans votre paroisse, ils vont se faire un plaisir et un honneur de répondre à la demande du Père commun.

Vous voudrez donc bien porter à leur connaissance cette lettre et la lettre du Cardinal Préfet de la Propagande.

Vous ferez la collecte demandée, soit le jour de la fête de saint Patrice, si cette fête est célébrée avec solennité dans votre paroisse, soit le dimanche qui suit, (20 mars).

Vous me transmettez le produit de cette quête, et le tout sera envoyé à Rome.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Curé,

Votre tout dévoué en Notre Seigneur,

† EDOUARD CHS, Archevêque de Montréal.

Illme ac Rme Domine,

Commendandum plane consilium ædificandi in Alma Urbe ecclesiam in honorem S. Patritii hibernorum Apostoli, quod religiosi viri Ordinis P. P. Augustinianorum ex eadem gente hanc ita pridem inierunt, ita gratum SSmo D. N. Leoni P. P. XIII, extitit, ut non modo illud libentissimè probaverit, sed et ipse gravissimis licet pressus angustiis stipem in id conferre non dubita-

rit. Quam benevolentiam studiumque episcopi totiùs Hiberniæ cum in Maynountiano conventu die 8 Septembris elapsi anni habiti cognovissent, et Summo Pontifici grates communi omnium nomine agerentur, solemnè voto decreverunt. Nihil sane catholice Hiberniæ acceptius, nihil Pontifice dignius, quam ut templo Romæ illius nomine ædificando opera daretur, qui apostolatum in eâ insulâ auspicaturus ad Urbem totiùs orbis principem, ad cathedram veritatis ex quâ sacerdotalis unitas orta est, humilis accessit, unde scilicet missionem suam potestatemque universam ritè sanctique acciperet. Hic a Cælestino Pontifice evangelii apud insulæ illius ethnicos prædicandi Patritio facultas data est; hic ac Sepulcra Apostolorum episcopali consecratione auctus fuit, hinc profectus gravissimis laboribus ærumnisque fortiter toleratis terra antea idolorum cultricem verbo, virtute, miraculis ad veri Dei notitiam cultumque ita traduxit, ut Sanctorum insula deinde fuerit appellata. Itaque nullimode dubitandum, quin nemo e hibernis tam jucundâ recordatione non commoveatur, nemo sacre huic Ædi adjuncticæ manum apponere renuat, cum ad ea tempora respiciens summam gentis suæ cum Romana Ecclesia conjunctionem in nobilissimo Patritii Apostolatu pervideat.

Hæc quidem ipse Pontifex ut singulis episcopis locorum in quibus hiberna gens degit suo nomine per me significarentur mandavit: eaque Amplitudo Tua fidelibus tibi commissis manifestare curabit, excitabitque omnium animos ut ecclesie Sti. Patritii in Urbe erigenda amplitudine et ornatu apostolici viri celebritati, dignitati hibernicæ nationis, ac civitatis ipsius decori apprime respondeat. Porro in votis esset primum ædificii lapidem ponere hoc anno exeunte in Solemnitate Jubilæi Sacerdotalis Summi Pontificis. Stipi autem colligendæ optima sese offeret occasio in proximo festo S. Patritii, quod hiberni toto terrarum orbe diffusi summâ cum lætitiâ celebrare quotannis consueverunt.

Interim Deum precor, ut fausta omnia ac prospera benigne Tibi concedat.

Romæ ex ædibus Sæ Congnis de Propaganda Fide, die 13 februarii 1887.

Addictissimus uti frater,

JOANNES CARD. SIMEONI, *Præfectus.*

† D., *Archiep. Tyren., Scrius.*

Ordinations à l'église métropolitaine par Mgr l'archevêque de Montréal en date du 5 mars 1887 :

Ordres-moindres.—Mr J.-T. Sauriol, Montréal.

Sous-diaconat.—Mr J.-T. Théoret, Montréal; R. P. L. Héroux, S. J.

Diaconat.—MM. T. Nepveu, Montréal; J. O'Brien, Portland.

Prêtrise.—R. P. M.-T. Dugast, S. V.

6 Mars 1887. *Diaconat.*—Mr J.-T. Théoret, Montréal; R. P. L. Héroux, S. J.

La neuvaine de saint François-Xavier s'est terminée dimanche dernier. Pendant toute sa durée les exercices tant du matin que du soir, ont été assidûment et pieusement suivis par une grande foule de fidèles.

Par suite du décès de la mère St-Louis, des élections ont eu lieu mardi dernier à l'Hôtel-Dieu sous la présidence de Mgr l'archevêque ; en voici le résultat :

Supérieure, sœur Bonneau ; assistante, sœur Trudeau ; maîtresse des novices, sœur Paquet.

TROIS BONS EXEMPLES DU CARDINAL CAVEROT.

On lit dans la *Semaine catholique* du diocèse de Pamiers :

“ Le cardinal Caverot a, par des dispositions dernières, donné trois bons exemples :

“ Il a demandé que les honneurs militaires ne lui fussent pas rendus dans la rue, et cela parce que les troupes ne peuvent plus entrer dans l'église.

“ Il a demandé que ses obsèques ne fussent point, par l'amoncellement des couronnes, rendues semblables à des funérailles païennes.

“ Il a demandé qu'aucun discours ne fût prononcé le jour même des obsèques. Disons, d'ailleurs, que c'est depuis quelques années, et par une triste imitation des usages civils, que des allocutions sont prononcées sur le cercueil des évêques.”

LES DEUX MONDES.

Il y a deux mondes ou deux sociétés. Il y a le monde qui ne connaît pas Jésus-Christ, pour lequel Jésus-Christ n'a point prié, le monde qui, au jour du jugement, sera convaincu d'injustice et de péché, le monde, enfin, dont l'amitié est déclarée par saint Jacques, ennemie de Dieu. C'est le monde mauvais, professant des doctrines d'erreur, dominé par les passions, et vivant sous le honteux esclavage des sens.

Il existe un autre monde ou une autre société, c'est celle des vrais disciples du Sauveur, qui prennent l'Évangile pour règle de leur foi et de leur conduite. Les chrétiens, bien qu'ils soient engagés au milieu du mouvement du siècle, savent se préserver de ses corruptions. Ils sont dans le monde comme *le sel de la terre* qui purifie ce qui est souillé, comme *la lumière du monde*, qui éclaire dans les ténèbres, et, semblables aux enfants des Hébreux jetés dans la fournaise ardente, ils passent à travers les flammes sans en recevoir aucune atteinte.

C'est cette seconde société qui doit être la nôtre, parce qu'elle

est la société des âmes pures, chastes, généreuses. Il ne faut pas croire que la joie et les vrais plaisirs soient exclus de ce monde de la piété et de la vertu, et que ceux qui lui appartiennent soient condamnés à vivre sans cesse dans le deuil et la tristesse. Il y a des plaisirs légitimes, des joies innocentes, des amusements honnêtes qui sont permis aux chrétiens. On peut même dire que les vraies et profondes satisfactions du cœur, celles qui ne laissent après elles ni remords ni dégoût, sont le partage exclusif des âmes justes et fidèles à Dieu.

Ce serait une dangereuse illusion de s'imaginer qu'on peut faire partie de ces deux sociétés contraires et poser en même temps un pied dans chacun des deux camps. Non, Jésus-Christ nous l'a dit, et sa parole ne passe point : *On ne peut servir deux maîtres à la fois*, être à Dieu et au démon, obéir à ses passions et chérir la vertu. Rien ne serait plus opposé à l'esprit du christianisme, que cette alliance adultère que l'on voudrait établir entre des choses inconciliables. Aussi la religion ne pourrait voir, sans une profonde affliction, des chrétiens, oubliant la sainteté de leur caractère, *s'asseoir, le matin, à la table du Seigneur, et participer, le soir, à la table des démons* ; se prosternant devant les saints autels pour adorer Dieu, sous les vêtements de l'humilité et de la modestie, et se faisant adorer dans les assemblées mondaines avec l'appareil des parures les plus éblouissantes et les plus voluptueuses ; assidus à la célébration des mystères divins, et non moins empressés aux représentations théâtrales devant lesquelles la pudeur doit se voiler ; donnant d'une main, avec parcimonie, quelques aumônes à l'indigence, et de l'autre, dépensant en luxe, avec une folle prodigalité, des sommes excessives que réclament les besoins d'une famille. Bien des chrétiens seront sévèrement jugés à cause de ce mélange profane du bien et du mal que Jésus Christ découvrirait dans leur vie. Quelle valeur pourront avoir devant le souverain Juge ces vertus mêlées d'un alliage impur, ces *justices souillées*, comme parle le Prophète, et à quoi serviront les bonnes œuvres mises dans un bassin de la balance, quand les œuvres mauvaises, placées dans l'autre bassin, l'emporteront par le poids et par le nombre ?

Le cardinal GUIBERT (1866).

ARABES CHRÉTIENS.

Le *Petit Marseillais*, journal ennemi de l'Eglise, a la loyauté de publier la lettre ci-dessous, qu'un ami lui écrit d'Alger :

“..... Une des premières et des principales œuvres du cardinal, en Algérie, fut la création de villages avec des indigènes qu'il avait recueillis et élevés lors de la grande famine de 1867.

“ J'ai pensé que les lecteurs de votre journal liraient avec inté-

rêt quelques détails sur la situation actuelle de ces villages, que je viens de visiter à leur intention.

“ En 1867, les Arabes mouraient de faim et ne pouvaient, par conséquent, nourrir leurs enfants ; le cardinal Lavigerie, qui venait alors d'être nommé archevêque d'Alger, recueillit un grand nombre de ces enfants, les baptisa et les éleva chrétiennement dans des établissements religieux.

“ Il y a une dizaine d'années, les enfants abandonnés étaient devenus grands ; le cardinal résolut de leur faire une situation honorable et indépendante, tout en étant utile à la colonisation de ce pays.

“ Il possédait dans la plaine du Chélif d'immenses terrains ; il y a installé ces indigènes francisés.

“ Deux villages à 7 kilomètres l'un de l'autre, Sainte-Monique et Saint-Cyprien des Attafs, ont été créés. Réunis à deux autres villages français, Oued Rouina, à 10 kil. avant d'arriver à Saint-Cyprien, et les Attafs 4 kil. plus loin, ils forment la commune de Saint-Cyprien des Attafs.

“ Le premier que l'on rencontre, en venant d'Alger, est Sainte-Monique, à 163 kilomètres de cette ville, à droite de la ligne du chemin de fer ; Saint-Cyprien est plus loin à gauche, sur un terrain un peu plus élevé.

“ Saint-Cyprien compte 22 ménages de ces indigènes français ; car, l'archevêque avait recueilli des garçons et des filles, et il les a mariés entre eux ; deux prêtres des missions africaines, dits *pères blancs*, desservent l'église et font fonctions d'instituteurs ; deux frères les aident.

“ Le siège de la commune est à Saint-Cyprien ; sauf le maire, le secrétaire de la mairie, le facteur de la poste et les frères, aucun Européen ne réside à Saint-Cyprien. Les conseillers municipaux sont des indigènes francisés.

“ A cinq cents mètres environ du village s'élève une magnifique construction entourée d'arbres et de jardins ; c'est un hôpital desservi par des sœurs, on y soigne principalement les indigènes des environs.

“ Deux sœurs de l'hôpital viennent tous les jours au village pour y faire la classe aux filles.

“ Le village de Sainte-Monique compte 23 ménages d'indigènes francisés comme à Saint-Cyprien ; deux *pères blancs*, près de l'église, desservent celle-ci et tiennent l'école des garçons ; deux sœurs sont institutrices.

“ Aucun Européen, concessionnaire ou cultivateur, n'habite Sainte-Monique.

“ Tous les Arabes de *Monseigneur*, comme on les appelle, sont citoyens français ; ils ont conservé leur nom de famille indigène, qu'ils font précéder d'un nom français ; exemple : Paul Ben-Mohamed, Alfred Ben-Djitali.

“ Chaque ménage est propriétaire d'une petite maison et d'une

concession de 25 à 30 hectares. Toutefois, pour éviter des désertions, le concessionnaire ne peut, pendant une période assez longue (15 ans), ni hypothéquer, ni vendre sa terre.

“ On m’a assuré, enfin, que ces indigènes ont conservé les mœurs et les coutumes de leurs ancêtres ; entre eux, ils parlent toujours arabe ; toutefois, ils sont très bons catholiques et fréquentent assidûment l’église ; ils sont habillés à l’européennec. ”

LA TRISTESSE DES JOIES MONDAINES.

La tristesse ! En ce siècle où l’on offre à l’homme “ émancipé ” toutes les jouissances matérielles, où on le berce des beaux refrains de liberté, d’égalité, de fraternité, où on l’enorgueillit de tous les progrès des sciences physiques et naturelles, la tristesse éclate partout en paroles amères.

M. Pailleron, dans une séance solennelle de réception à l’Académie disait avec la réserve que commandait le lieu où il parlait :

“ Et la gaieté ! l’inoffensive ! Cette qualité, j’allais dire cette vertu, si particulièrement française qui nous rendait le devoir plus facile, le malheur plus léger ; qui mettait à nos autres vertus comme une aigrette scintillante ; qui, mêlée à notre urbanité, en faisait de la politesse, à notre courage de la bravoure, qu’est-elle devenue ?

“ Hé ! s ! elle est atteinte, elle aussi, par ce mal de langueur, par cette anémie endémique qui, depuis si longtemps déjà, nous ronge et dont on peut établir le diagnostic par mille indices...

“ Oh ! oui, ce peuple est malade et je ne le croirai guéri que lorsque la gaieté lui sera revenue. ”

“ Le pessimisme, écrivait dernièrement dans la *France* M. H. Second, c’est la philosophie à la mode sur le pavé de Paris. Un tas de jeunes gens se réclament de Schopenhauer et de Hartmann. Il s’en suit en littérature spécialement un débordement d’idées plus noires que l’encre d’imprimerie, de conceptions lamentables de la vie qui donneraient tout de suite envie de la quitter. ”

Dernièrement le *Figaro* mettait au concours une “ pièce de poésie “ et une “ nouvelle en prose. ” Le compte rendu dit : “ Toutes ces nouvelles lues, il m’a semblé que je sortais d’une clinique. Tout le monde y est fou, se tue, pleure. A la monomanie du suicide des personnages je ne vois rien de mieux à comparer que la mélancolie forcenée des auteurs. ”

La cause de cette universelle tristesse dans le monde où l’on s’amuse le plus, a été signalée dernièrement par un rédacteur de ce même journal : “ Si tout autour de nous, dit-il, les esprits s’assombrissent, il n’en faut pas accuser la seule crise industrielle : le mal vient surtout de la crise morale, dans laquelle le pessimisme envahissant a jeté toute notre époque. ”

Et cette crise morale, d’où vient-elle, si ce n’est de l’éloignement.

de Dieu. Les lettres, l'art, la science, la philosophie, tout s'est éloigné de Dieu, et en s'éloignant de Dieu tout cela est tombé dans les ténèbres, qui ne peuvent inspirer que les idées sombres, les craintes et les désespoirs. Le positivisme, qui, de nos lycées, a envahi toutes les branches du savoir et de l'activité humaine, tue tout idéal. Le littérateur est devenu réaliste, se vautrant dans le laid, l'horrible, l'obscène. Le savant devenu transformiste ne voit plus dans l'homme, image de Dieu, qu'une bête perfectionnée. Quelle joie, quel élan peuvent sortir d'un cœur qui a ces tristes persuasions et emploie son talent à les communiquer aux autres ? Des auteurs de la science, de la littérature, de l'art, ces idées troublantes, rapetissantes, avilissantes se répandent par mille canaux dans tout le corps social et y éteignent peu à peu toute espérance, toute joie et tout bonheur.

En l'éloignant de Dieu, de Jésus-Christ et de l'Eglise, on a ôté au peuple français autrefois si gai et si heureux la "divine vertu de la joie dans l'effort et de l'espérance dans la lutte."

"Qui prononcera la parole d'avenir ?" demande M. P. Bourget, un libre-penseur réaliste, après avoir constaté dans son nouveau livre la maladie de tristesse et de désespoir dont est atteinte la jeune génération. Nous répondrons en citant les vers dédiés au Christ crucifié par un poète qui, après avoir cru en Jésus-Christ et en l'Eglise, a fini si tristement dans l'apothéose de l'orgueil et le néant de la libre-pensée, V. Hugo :

Vous qui pleurez, venez à ce Dieu, car il pleura ;
 Vous qui riez, venez à Lui, car il sourit ;
 Vous qui souffrez, venez à Lui, car il guérit ;
 Vous qui passez, venez à Lui, car il demeure.

CHANT ET CHANTEUSES.

On lit dans l'*Univers* :

" Dans un grand nombre des pensionnats dirigés par des religieuses, il s'est introduit une nouveauté qui a des résultats fâcheux.

" Dans ces maisons, on ne chante plus les anciens cantiques connus des fidèles et qu'on entendait à l'église, à la maison, dans l'atelier et dans les champs ; on veut des cantiques nouveaux, des airs nouveaux.

" Cette mode, que nous appellerons déplorable, contribue à diminuer la piété chez les élèves, et l'esprit chrétien et catholique dans les familles et les populations.

" Dans ces maisons d'éducation, la directrice de chant choisit une douzaine d'élèves ayant une jolie voix, et, avec l'aide de la maîtresse de musique tenant l'harmonium, et par des préparations nombreuses et fatigantes pour les enfants, comme pour elle et sa

compagne, elle prépare des chants en *parties* ayant des *solos* qui épuisent la poitrine des jeunes virtuoses.

“ Les chanteuses sont réunies autour de l’harmonium, placé ordinairement dans une tribune ; elles sont plus préoccupées de bien exécuter leur partie, de se faire admirer, que de louer Dieu, en le faisant glorifier par ceux qui les entendent.

“ Les élèves qui ne font pas partie du chœur de chant et les fidèles tendent l’oreille pour saisir des paroles mal articulées. ou que les airs *tourmentés* et les sons de l’instrument empêchent de comprendre. L’assistance est ordinairement plus distraite qu’édifiée par ces chants.

“ Les élèves qui n’ont pas une jolie voix n’apprennent aucun cantique et ne chantent jamais. Elles sont privées de la plus douce des jouissances, et, quand elles ont quitté le pensionnat, elles ne peuvent chanter ni à l’église, ni à l’atelier, ni dans les champs, comme on le faisait autrefois.

“ Ne croyez pas que les *cantatrices* du pensionnat soient plus aptes à conserver ces pieux usages. Elles ne peuvent chanter qu’en *partie* ou avec le secours de l’instrument. Il résulte de cette nouveauté que les élèves des pensionnats ne peuvent pas former ou soutenir un chœur de cantique à l’église paroissiale ; souvent, elles le dédaignent ou, si elles le font, c’est toujours en réunissant de dix à quinze jeunes filles et en chantant selon la méthode que nous blâmons, et que beaucoup de prêtres tolèrent dans leur église.

“ A cet abus se joint la *passion* de donner des airs nouveaux aux cantiques anciens. C’est détestable, citons un exemple.

“ Un missionnaire disait : “ Le chant du cantique

Esprit-Saint ! descendez en nous,
Embrasez notre cœur,
De vos feux, de vos feux les plus doux !

prépare admirablement l’auditoire à écouter le prédicateur. L’air entraînant et presque guerrier de ce chant, me rend éloquent et fait la moitié de mon sermon. ”

“ Eh bien ! ce beau cantique n’est plus chanté, il est remplacé par un autre, dont l’air ressemble à l’air d’une contre-danse.

“ Paris donne un exemple qui devrait être imité. Aux catéchismes de persévérance, les grandes demoiselles de dix-huit ans, les adolescents de familles nobles, chantent toujours à l’unisson les cantiques de Saint-Sulpice que chantaient nos grand-mères.

“ Voulons-nous exclure tout cantique chanté par les plus belles voix du pensionnat ? Non. Nous les tolérons à une grande solennité, à une prise de voile, à une profession, mais nous les excluons des autres cérémonies religieuses.

“ Une religieuse qui dirige le chant, me disait : “ Chaque année, je prends une peine infinie pour former un chœur de chanteuses, et quand viennent les fêtes, je me tue pour la pré-

paration immédiate. ” Je lui répondis : “ Pourquoi le faites-vous ? Pourquoi vous le permet-on ? Si on ne chantait pas toujours des cantiques aux airs difficiles, toutes les élèves les sauraient, les nouvelles venues au pensionnat les apprendraient en les entendant chanter ; vous éviteriez un travail fatigant, et ces cantiques, chantés à l'unisson, nourriraient mieux la piété dans les âmes que tous les chants de *théâtre*. ”

“ Il nous semble qu'une réforme est urgente. Dans toutes les communautés enseignantes, on devrait exercer, dans les classes, les élèves à chanter les cantiques connus et populaires ; il faudrait les faire entendre à la chapelle. J'ai assisté aux exercices du mois du Sacré-Cœur dans une Communauté, et le chant fut toujours réservé au chœur des chanteuses. Ce que je signale se fait ailleurs, et je n'hésite pas à dire que c'est un mal plus grand qu'on ne pense. ”

“ L'abbé X..., *chan. hon.* ”

UN TRUC DES PROTESTANTS.

Au printemps dernier le journal protestant *die Schlesische Kirchenzeitung* publiait ce qui suit en Allemagne :

“ OCCASION DE S'ENRICHIR.—Un riche Ecossais a déposé (le journal ne disait pas chez quel notaire) et offre :

1. 18.000 couronnes (environ cent mille francs) à tout catholique pouvant citer un endroit de l'Écriture sainte où il soit question de l'obligation d'adresser des prières à la Vierge Marie ;

2. 18.000 couronnes, à celui qui pourra prouver par un texte de la Bible le droit du prêtre à communier seul sous l'espèce du vin ;

3. 18.000 couronnes à tout catholique romain pouvant citer un seul endroit de la Bible où il soit dit que saint Pierre n'était pas marié ;

4. 18.000 couronnes à qui démontrera par un texte de l'Écriture que les prêtres doivent garder le célibat ;

5. 18.000 couronnes à qui établira par une citation de la Bible qu'il faille invoquer les défunts ou prier pour eux ;

6. 18.000 couronnes à qui citera un seul texte de la Bible où il soit dit qu'il y a plus d'un médiateur entre Dieu et les hommes ;

7. 18.000 couronnes à tout *papiste* pouvant montrer un texte de la Bible où il soit prouvé que Pierre a été évêque de Rome ;

8. 18.000 couronnes à qui établira par un texte de la Bible que la Vierge Marie peut nous sauver ;

9. 18.000 couronnes à quiconque démontrera par un texte du Nouveau Testament que le pape est le lieutenant du Christ et le successeur de saint Pierre. ”

Cette annonce fut reproduite par la plupart des journaux protestants allemands, et fit, comme on le pense bien, la plus grande

sensation dans le public. Ces chiffres additionnés donnent la jolie somme d'un million de francs ! Les protestants se disaient que, si aucun catholique ne tentait de les gagner, il était démontré d'une façon irrécusable que la doctrine de l'Eglise romaine ne tient pas debout, qu'elle est un tissu d'impostures et d'absurdités.

Il y a d'abord à remarquer que le " riche Ecossais " prête à l'Eglise catholique des doctrines qui ne sont nullement les siennes : ainsi, les enfants du catéchisme savent que la communion du prêtre seul sous l'espèce du vin n'a rien à démêler avec l'Ecriture sainte. C'est tout simplement une loi disciplinaire et l'Eglise la donne comme telle. L'Eglise catholique ne dit pas que saint Pierre n'était pas marié quand Notre-Seigneur Jésus-Christ l'invita à le suivre. Elle fait entendre le contraire lorsqu'elle dit que saint Jean fut mieux aimé de Notre-Seigneur à cause de sa virginité. De même, aucun prêtre catholique ne s'avisera de prouver l'obligation du célibat ecclésiastique par des arguments tirés de la Bible, puisque le célibat des prêtres a été établi par l'Eglise et qu'il repose sur le serment prononcé par chaque clerc au moment de recevoir le sous-diaconat. Enfin, quoique plusieurs des questions ici posées puissent se résoudre facilement par les seuls textes de la sainte Ecriture, on pourrait faire observer, si ce n'était chose oiseuse et mille fois redite, que l'Eglise catholique ne prétend nullement que tous les points de sa doctrine trouvent leur fondement dans l'Ecriture sainte ; elle établit au contraire, et d'une manière irréfutable, que beaucoup de vérités, et l'autorité divine elle-même des saintes Ecritures ont leur source dans la tradition.

Mais il s'agit bien de discussion théologique en l'occurrence. Pour discuter, il faut être deux. Or, le " riche Ecossais " assez généreux pour sacrifier plus d'un million à la plus grande gloire du protestantisme, n'a pas donné l'adresse du notaire entre les mains de qui il aurait déposé ce trésor. Bien plus, il a eu le tort plus grave encore d'oublier de laisser sa propre adresse.

Les rédacteurs des feuilles protestantes qui s'étaient empressés de publier avec fracas ses offres mirobolantes, furent donc interrogés par les rédacteurs des journaux catholiques et priés de donner les noms et adresses du riche Ecossais. D'abord ils gardèrent le silence. Relancés et poussés à bout, ils firent publier par l'un d'eux, le pasteur protestant Weitbrecht, dans l'*Evangelish Kirliche Anzeiger* le " communiqué " suivant :

" Comme certains zélés catholiques romains désirent gagner les sommes offertes à ceux qui démontreraient la vérité des doctrines romaines énumérées dans *die Schlesische Kirchenzeitung*, nous les informons qu'ils ont à s'adresser à *John Kerrie, protestant Bookseller, 18, Paternoster Row, London, E. C.* C'est là que l'on trouvera la feuille contenant les dix erreurs enseignées par l'Eglise romaine et offrant des sommes considérables à qui parviendrait à les prou-

ver par l'Écriture sainte. C'est encore là qu'on trouvera l'adresse du " riche Écossais ".

" Le jour suivant, dit M. Rebbert, rédacteur du *Leo*, j'écrivis au libraire protestant ce qui suit : " M. John Kensit, Londres. Honoré Monsieur, on m'a renvoyé à vous pour connaître l'adresse — nom et domicile—d'un certain riche Écossais qui doit avoir déposé une somme considérable d'argent, destinée à être offerte en prime à des catholiques romains—18.000 couronnes par prime.—Je désirerais fort me mettre en relations avec ce riche Écossais, et vous m'obligeriez beaucoup si vous vouliez bien me donner son nom et m'indiquer son domicile.

" En vous priant instamment de m'honorer d'une réponse, je suis etc. Dr Rebbert. "

" Le libraire me répondit à la date du 7 juillet, textuellement : " Honoré Monsieur, je n'ai aucune espèce d'idée du nom de ce riche Écossais au sujet de qui vous m'écrivez. Je suis, etc. John Kensit. "

M. Rebbert termine son récit dans son journal en disant : " Ainsi finit la comédie. Je suis prêt à mettre sous les yeux de MM. les pasteurs, l'original même de la réponse de M. John Kensit. "

MON ENFANCE (1).

Ayant combattu l'Église pendant dix-sept ans, avec un acharnement et une rage dont il est peu d'exemples, et tout à coup, par un revirement d'esprit aussi inattendu qu'extraordinaire, étant un jour sorti de cet abîme de haine, j'ai l'obligation de confesser au public mon passé. Et cette obligation m'est douce ; car le récit de mes égarements, la narration de ces erreurs poussées à l'extrême et finalement ayant abouti à un loyal retour à la vérité, donnera, j'en suis convaincu, quelque confiance à ceux qui pleurent sur l'aveuglement d'un parent ou d'un ami.

J'appartiens,—je dois le dire tout d'abord,—à une famille méridionale, chez laquelle la piété fut toujours en honneur. Du côté de mon père figurent, dans notre arbre généalogique, saint François de Régis, l'admirable apôtre du Languedoc, et le père Claude de La Colombière, le vénéré directeur de la bienheureuse Marguerite-Marie ; du côté de ma mère, Mgr Affre, l'archevêque martyr, qui, au moment où il remplissait, en juin 1848, une mission de paix et de fraternité au milieu des barricades du faubourg Saint-Antoine, à Paris, tomba mortellement frappé par la balle d'un assassin demeuré toujours inconnu.

(1) Nous avons donné, dans nos précédents numéros, le dernier chapitre, *Ma conversion*, du nouveau livre de Léo Taxil *Confessions d'un ex-libre penseur*. Nous donnons aujourd'hui le premier chapitre de cet ouvrage et nous bornons là nos extraits. Pour citer tout ce qu'il renferme d'intéressant, il faudrait le reproduire en entier.

Mon père est catholique avant tout, soumettant absolument la politique, dont il ne se soucie guère, à la religion, qui, à ses yeux, est l'essentiel.

C'est à Marseille que je suis né, le 21 mars 1854. A quatre ans et demi, je fut placé, à titre d'externe, à une institution marseillaise, le pensionnat du Sacré-Cœur, rue Barthélemy. Je me rappelle encore cette école comme si j'y étais. Je portais alors la petite robe raccourcie des bébés. Nous étions une vingtaine de bambins, à qui la sœur Marie-Antoinette, apprenait à lire : nous lui donnions une fière besogne. Mais la bonne sœur avait une patience irimaginable, et elle était bonne, bonne ; elle nous aimait, comme si nous eussions été ses enfants.

Plus tard, je n'ai pas été le dernier des journalistes libres-penseurs à célébrer, avec toute l'indignation du parti pris, la férocité des sœurs qui font la classe aux fillettes ou aux petits garçons. La moindre chiquenaude, rapportée par une chronique, nous servait de prétexte à des déclamations dithyrambiques ; une oreille peu ou prou tirée, quel beau motif pour crier au rétablissement de la torture ! Mais je me gardais bien de parler de mes souvenirs personnels ; j'aurais été obligé d'avouer que la bonne sœur Marie-Antoinette, la sœur Bonbon, comme nous l'appelions, parce qu'elle avait toujours ses poches pleines de dragées, était pour nous une vraie maman.

Je demeurai au Sacré-Cœur jusqu'à l'âge de neuf ans. Les professeurs que j'eus me donnèrent une bonne instruction primaire. C'étaient M. Ripert, un brave vieux papa qui nous faisait chanter tous en chœur : *Maître corbeau sur un arbre perché* ; M. Filliol, que nous considérions comme le roi de la calligraphie ; et M. Roubaud, un vénérable petit rentier, devenu professeur afin de suppléer à l'insuffisance de son modeste revenu, lequel, en classe, pour priser sans être vu des élèves, disparaissait tout à coup dans sa chaire et en surgissait ensuite en criant : "Jogand, déclinez : *rosa*, la rose." Le surveillant général était terrible. Autant celui-ci nous épouvantait, autant on se sentait attiré vers notre directeur, l'excellent M. Ytier, toujours indulgent pour nous, toujours disposé à nous rendre l'école agréable. Il s'était réservé particulièrement l'enseignement religieux ; aussi, est-ce à lui que je dois la connaissance première des vérités chrétiennes.

En octobre 1863, mes parents m'envoyèrent au Collège de Notre-Dame de Mongré, à Villefranche-sur-Saône, près de Lyon. Mongré est un collège libre, appartenant à la compagnie de Jésus. La maison, admirablement construite, est située dans une vaste campagne. Le collège peut avoir jusqu'à six cents élèves. On y est très bien sous tous les rapports. Au point de vue matériel, Mongré est supérieure à n'importe quel lycée et même à beaucoup de collèges catholiques ; j'en parle par expérience : l'établissement est tenu avec un confort dont il est difficile de se faire une idée. Quant au niveau des études, il est des plus élevés.

Si ma conscience me reproche bien des appréciations d'une malveillance voulue, si j'ai à mon passif bien des critiques formulées de mauvaise foi dans ma lutte insensée contre l'Eglise, j'ai du moins la consolation d'avoir toujours rendu justice à mes maîtres de Mongré. L'impression que j'ai gardée de ce collège demeura constamment en moi si bonne, mes excellents souvenirs en furent si ineffaçables que, même au plus fort de mes attaques contre les jésuites en général, je ne pouvais m'empêcher de faire une exception pour les pères de Mongré ; c'était plus fort que moi. Et pourtant je n'ai passé que deux années dans cette maison.

Les jésuites ont adopté une méthode d'enseignement qui est, je crois, la meilleure, mais qui demande des professeurs bien difficiles à trouver. Chez eux, l'enfant ne change pas de professeur chaque année, comme cela se pratique dans les autres collèges : un père a charge de ses élèves depuis la classe la plus élémentaire jusqu'aux classes supérieures ; ainsi, l'enfant conservant toujours le même maître travaille plus volontiers, et d'autre part, le professeur, connaissant à fond les aptitudes spéciales de son élève, le guide mieux au travers des difficultés de l'instruction. Pour cela, il est nécessaire que chaque père chargé de l'enseignement soit d'une capacité hors ligne et sache en même temps se plier à toutes les exigences de sa situation. Allez donc demander à un professeur de rhétorique de l'Université de s'abaisser à faire, pendant une année, la classe élémentaire de français ! Aussi les élèves affluent chez les jésuites.

Durant les deux années que je passai à Mongré, le collège fut au grand complet. Il y avait là des pensionnaires venus des quatre coins du monde : autant que je me souviens, l'Italie et le Portugal étaient les nations les mieux représentées, numériquement ; mais parmi mes camarades, se trouvaient même des enfants de Batavia, de Sydney et de la Nouvelle-Orléans. A cette époque, le supérieur, ou père recteur, était le père de Bouchaud.

J'entrai en sixième ; il s'agissait de me perfectionner dans le latin, dont je n'avais appris, au Sacré-Cœur, que les rudiments. Le professeur de sixième se nommait le père Richard. Il était très aimé de ses élèves. Dans les chaudes journées d'été, parfois, profitant du beau temps, il nous emmenait à la campagne, assez loin. On emportait du pain et du chocolat ; en route, il achetait des cerises à un paysan et nous les distribuait. On s'arrêtait sous bois, et là, à l'ombre, il nous faisait son cours de grammaire, de latin, de catéchisme ou d'histoire. Puis, on jouait et l'on goûtait sur l'herbe. Ah ! je vous réponds que c'était à qui saurait le mieux ses leçons, avec un tel maître. Les sorties de cette espèce étaient exceptionnelles ; mais comme tout le monde s'appliquait à ses devoirs pour plaire au bon professeur et le remercier ainsi de ces promenades instructives ! Le collège entier aurait voulu être de la classe du père Richard.

J'avais onze ans, en 1865, la seconde année passée à Mongré.

C'est à ce moment que je fis ma première communion. Nous étions ainsi une soixantaine qui nous préparions à ce grand acte de la vie chrétienne. Selon l'usage, on nous avait séparés des autres élèves. Nous suivions les classes, comme à l'ordinaire ; mais nous passions le temps des études et des récréations dans un petit château attenant au collège nommé le château de la Barmandière ; nous y avions aussi notre réfectoire et notre dortoir.

Le directeur de la retraite des communians était le père Samuel, religieux d'un très grand mérite et d'une piété très ardente. J'étais dans des dispositions excellentes. J'attendais, en proie à un ravissement de toutes les heures, le beau jour où il allait m'être permis de recevoir mon Créateur et mon Dieu. Ma pensée tout entière se concentrait dans ce désir, dans cette faim céleste. Mon travail classique même me servait à exciter en mon âme enfantine les sentiments de la foi la plus vive.

Un jour, le professeur nous donna, comme sujet de composition, l'épisode d'un combat naval livré par Annibal à Eumènes. Annibal, pour gagner la victoire, porte son unique effort à combattre le vaisseau sur lequel se trouve le chef de la flotte ennemie. Il va droit à ce navire, sans se préoccuper des autres, qui font pleuvoir sur lui leurs plus terribles projectiles : il aborde le vaisseau d'Eumènes, et les matelots carthagoins, sur son ordre, y jettent de nombreux pots de terre. Les ennemis se moquent. Quoi ! un navire vient seul contre leur flotte, et c'est à leur lancer des pots de terre que se borne toute son attaque ? Mais soudain, les ricanelements cessent. Les vases, en se brisant, ont laissé échapper des reptiles dangereux, qui se répandent sur le vaisseau, enlacent les marins, les paralysent et les tuent ; Eumènes, chef de la flotte, est mis hors de défense et Annibal triomphe.

Je traitai ma composition comme tous mes autres camarades ; mais ce sujet, bien qu'absolument étranger à la religion, m'avait inspiré des réflexions pieuses. Après l'étude, j'envoyai à mon confesseur, le père Futy, un billet, le priant avec instance de venir au château et lui annonçant que j'avais une confidence très importante à lui faire.

Le père Futy arrive, très intrigué. — Qu'y a-t-il, mon enfant ? — Mon père, je n'ai rien de caché pour vous ; vous connaissez toute mon âme, avec ses défauts et ses travers ; dites-moi, je vous en prie, quel est mon vice dominant ?

— Pourquoi me demandez-vous cela ? — Voici. Je raconte alors à mon confesseur la victoire d'Annibal sur Eumènes, et j'ajoute :

— Eumènes, le chef de la flotte ennemie, c'est mon vice dominant ; les autres adversaires, ce sont mes travers, mes imperfections, mes défauts. Eh bien ! je suis Annibal, et je veux remporter une victoire complète. Comme le général carthagoins, je dois user de tactique. Faites-moi connaître Eumènes ; j'irai droit à lui sans me préoccuper de mes autres ennemis. J'ordonnerai aux quelques matelots qui seront avec moi de jeter sur les adversaires

des vases remplis de petits serpents : mes matelots, ce sont mes rares vertus ; les petits serpents, ce sont mes prières. Elles enlacent mes défauts et les réduiront à l'impuissance, pendant que, seul à seul, déployant toutes mes forces contre mon vice dominant, je le terrasserai dans un combat suprême. Eumènes tué, je ferai jeter à la mer ses soldats désarmés et paralysés, et, avec les dépouilles des ennemis et le prix de leurs vaisseaux, j'élèverai un temple au Dieu vivant. Mes matelots me resteront attachés ; d'autres soldats viendront se joindre à eux, attirés par le prestige de ma victoire, et alors, glorieux et triomphant, je pourrai recevoir le Roi des rois dans un cœur digne de lui.

Telles étaient mes dispositions aux approches du grand jour. Les larmes me viennent en relisant les lettres que j'écrivais à cette époque, lettres que mes divers parents, les ayant précieusement gardées, ont bien voulu remettre sous mes yeux. L'année dernière, quelque temps après ma conversion c'est-à-dire en novembre 1835, j'allai à Lyon rendre visite à ma chère marraine. Je profitai de ce voyage pour passer à Mongré ; deux ou trois jours seulement avant, j'avais prié le père recteur d'avoir la bonté de me recevoir. J'arrivai donc un peu à l'improviste.

J'étais si heureux de revoir ce collège bien-aimé où s'étaient écoulés les meilleurs jours de mon enfance ! La première personne que je rencontrai fut le père Samuel, ce même religieux qui m'avait préparé à la première communion. Il était, lui aussi, de passage à Villefranche ; il profitait d'un voyage pour s'arrêter quelques minutes à Mongré. Avec quelle joie je sautai, comme un enfant, au cou du saint prêtre ! Pensez donc, comme Dieu était bon de me faire retrouver, au bout de vingt ans, le vénéré directeur de ma retraite de premier communiant !

Je demandai des nouvelles de tous les pères que j'avais connus ; les uns étaient morts, les autres dispersés dans des pays lointains. Le collègue n'avait plus sa physionomie si gaie d'autrefois. L'expulsion gouvernementale fut dirigée, on le sait, surtout contre les Jésuites. Mongré n'avait pu conserver que quatre ou cinq pères, pour la garde de l'immeuble et la direction des études ; les professeurs sont maintenant des ecclésiastiques et des laïques habitant au dehors.

Et j'ai été un de ceux qui ont réclamé l'expulsion des ordres religieux, au nom de la liberté !... Quels remords pour tout le reste de ma vie !... Ah ! j'ai bien prié, ce jour-là, dans la chapelle du collège, et, de tout mon cœur, j'ai remercié Dieu de m'avoir pardonné mes égarements et mes crimes. Cette visite à Mongré a été pour moi une immense consolation.

Je n'oublierai jamais ceci : Le père recteur, après avoir été mon guide à travers les corridors et les classes, me conduisit à une galerie où sont accrochés tous les anciens tableaux d'honneur, depuis la fondation de l'établissement. Là, bien que je me fusse rendu indigne de mes maîtres, mon nom figurait toujours aux

tableaux des années 1864 et 1865 ; on ne l'avait jamais effacé. Et comme, attendri, je manifestai mon étonnement :

—A Mongré, me dit le père recteur, nous n'avons jamais douté de votre retour à Dieu. Le père Samuel ajouta :—Vous avez fait une si bonne première communion !

Je lui rappelai certains faits de cette époque ; à son tour, il m'en remémora d'autres, in-stant sur ce point que ma piété avait été réellement exemplaire.—Un matin, au château, pendant la retraite, me raconta-t-il, j'entrai dans la chapelle pour prier avant de dire ma messe. L'aurore n'avait pas encore paru. Grande fut ma surprise en apercevant un enfant étendu par terre, sur les marches de l'autel : il avait, la nuit, quitté le dortoir, avait pris le grand crucifix de la chapelle, et là, il avait veillé ; il tenait encore entre ses bras l'image du Sauveur sur la croix, il l'embrassait et l'inondait de ses larmes. Ce spectacle me toucha profondément ; je racontai à tous nos pères cette édifiante aventure... Cet enfant, c'était vous ; cette veillée si ardemment pieuse avait eu lieu quelques jours avant votre première communion.

Je remerciai le père Samuel d'avoir ravivé mes souvenirs. En effet, j'en ai gardé la mémoire, ma première communion édifia tout le monde. Je fus même, pour une démarche auprès d'un des évêques venus à Mongré à cette occasion, choisi unanimement par mes camarades comme le porte-parole des jeunes communians. La solennité eut lieu le jeudi de l'Ascension. Le pain céleste nous fut donné par Son Eminence Mgr de Bonald, cardinal-archevêque de Lyon, assisté de Mgr Mermillod, évêque de Genève, et de Mgr de Marguerye, évêque d'Autun.

On me pardonnera si je suis entré dans tant de détails. J'avais à cœur d'établir l'influence d'une bonne première communion sur l'avenir du chrétien. En ce qui me concerne, le fait est particulièrement caractéristique et indiscutable.

Catholiques, mettez tous vos soins à ce que vos enfants accomplissent avec le plus grand zèle cet acte décisif de la vie religieuse, et soyez bien certains alors que la grâce de Dieu, même s'ils y deviennent rebelles, ne les abandonnera jamais.

LE DOCTEUR DUPUYTREN ET LE PETIT CURE.

Au moment où, à l'occasion de l'épidémie cholérique, l'attention publique se porte tout particulièrement sur les princes de la science médicale, on lira avec intérêt le trait suivant se rapportant à l'un d'eux, le célèbre docteur Dupuytren, mort en 1835. Ce récit est connu, sans doute, mais il est de ceux qui se relisent toujours avec émotion.

Dupuytren travaillait presque constamment, et peu d'hommes ont eu une existence aussi remplie que la sienne. Été comme hiver, il était levé à cinq heures. A sept heures, il était à l'Hôtel-

Dieu : où il sortait à onze heures. Il faisait alors ses visites, et rentrait chez lui pour recevoir les malades en consultation.

Bien qu'il les expédiât avec une célébrité brutale, ils étaient chaque jour tellement nombreux, que souvent la consultation durait longtemps après la nuit venue.

Un jour que la consultation s'était prolongée encore plus tard que de coutume, Dupuytren, épuisé de fatigue, allait prendre quelque repos, lorsqu'un dernier visiteur en retard se présenta à la porte de son cabinet.

C'était un vieillard de très petite taille dont il eût été difficile de préciser l'âge. Sur cette figure pleine et rosée, évidemment le rasoir n'avait jamais eu besoin de passer.

Par un réseau serré de rides légèrement incisées, se dessinaient une petite bouche, un petit nez aquilin.

Les mains et les pieds étaient comme tout le reste de la miniature.

Plus jeune, il avait dû rappeler longtemps le type des chérubins bouffis, cravatés de blanches ailes, qui planent autour de la gloire de Marie.

Dans ses yeux bleus, dans sa physionomie, dans ses gestes, il y avait une limidité, une douceur, une bonté exquises.

Il est de ces physionomies heureuses sur lesquelles le regard se repose avec satisfaction. En considérant le visage calme et paisible du petit vieillard, on se serait presque senti meilleur : on était invinciblement attiré vers lui, on éprouvait le besoin de l'aimer.

Il tenait dans sa main droite une canne à corbin, et son petit corps était couvert d'un costume rigoureusement noir. En saluant, il mit à nu une large tonsure : c'était un prêtre.

Le regard de Dupuytren s'attachait sur lui, morne et glacé.

— Qu'avez-vous ? lui dit-il durement.

— Monsieur le docteur, répondit doucement le prêtre, je vous demanderai la permission de m'asseoir ; mes pauvres jambes sont déjà un peu vieilles. Il y a deux ans, il m'est venu une grosseur au cou. L'officier de santé de mon village, — je suis curé de..., près de Nemours, — m'a dit d'abord que ce n'était pas grand'chose ; mais le mal a augmenté, et au bout de cinq mois, l'abcès s'est ouvert tout seul. J'ai gardé le lit longtemps sans que cela allât mieux. Et puis, j'étais forcé de me lever, parce que je suis seul pour desservir quatre villages, et...

(à suivre),

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XII, 46

PRIONS POUR NOS MORTS

J. Gozin.—N. Desrosiers.—L. Bleau, ép. Chartier.—A. Paquet.—O Hébert, ép. Clavel.—L. Lamoureux, ve Lavigne.—M. Vinet, ve J.-B. Moyen.—J. C. Therien.—E. Lesage, ve J. Adam.—D. Beaulieu.—O. Bourdeau, ép. Bouthillier.—R. Malone.—A. Martin.—J. Co'lin.—J. Kelly.—D. Forget.—L. Lavoie.—M. Lemire.—T. Vermette.—F. Pauzé.—E. Routhier.—J.-B. Tison.—Virginie Laramée.—J. Larin.—E. Beauchamp, ép. Renaud.—Bridget Malligan.—J. Stafford.—J. Landry.—A. Tremblay—Ch. H. Couillard.

DE PROFUNDIS.

MAGASIN DU SACRE-CŒUR DESAULNIERS FRERE & CIE

(SUCESSEURS DE L. E. DESMARAIS)

IMPORTATEURS D'ORNEMENTS ET BRONZES D'ÉGLISES

VÊTEMENTS SACERDOTAUX ET VASES SACRÉS

ASSORTIMENT COMPLET D'IMAGERIE RELIGIEUSE

CHAPELETS, MÉDAILLES ET CRUCIFIX

BANNIÈRES, MERINOS A SOUTANES, SAY NOIR,
HUILE D'OLIVE, CIERGES, ETC., ETC.

Toutes les commandes par la malle ou autrement sont remplies avec ponctualité et promptitude.

Messieurs du clergé et les communautés religieuses sont priés de bien vouloir faire une visite à notre assortiment qui est absolument au complet.

1628 RUE NOTRE-DAME 1628

MONTREAL.

PENTURES A RESSORT DE GEER
employées dans plus de trente églises
et dans un plus grand nombre d'édi-
fices publics, les seules durables.

AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENÊTRE

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1582, RUE NOTRE-DAME.

BEAUCHAMP & BÉTOURNAY

SAISON D'ÉTÉ. Assortiment complet et varié d'étoffes à robes des plus jolies, et des meilleures fabriques. **CACHEMIRES** en très grande variété.

REDUCTION EXTRAORDINAIRE, dans les prix.

SPÉCIALITÉS D'ÉTOFFES, pour les communautés religieuses et les pensionnats,

677 RUE SAINTE-CATHERINE MONTREAL



MEARS & STAINBANK

LONDRES-ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSEL
22 RUE ST-NICOLAS, Montreal

AGENTS AUSSI POUR

THE JONES BELL FOUNDRY CO.
TROY NEW-YORK

BRITTON & BRUNET

PLOMBIERS

Poseurs d'Appareils à Gaz

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR

TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL

COMMANDES EXECUTÉES PROMPTEMENT

15, RUE CLAUDE

En face du Marché Donsecours

MONTREAL

JOS. CHS. VAILLANCOURT

Ménisier & Charpentier

45 PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

Ouvrages de toutes sortes, en bois
et en peinture,

A BAS PRIX

AUX MESSIEURS DU CLERGE ET AUTRES.

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée avec
soin. Première qualité de drogues et matières
chimiques.

ARTHUR SIMARD

— DOREUR ET MANUFACTURIER DE —

MOULURES POUR CADRES.

Marchand de Gravures sur acier, Chromos, etc. Un magnifique as-
ortiment de miroirs dans tous les prix.

SPECIALITE

ENGADREMENT DE CHEMINS DE CROIX

— ET —

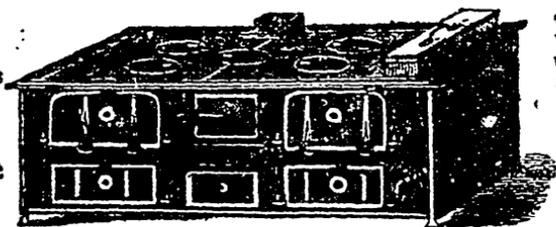
DECORATIONS POUR EGLISES

Atelier : ECOLE DE REFORME, RUE MIGNONNE

Magasin : No. 1662 RUE NOTRE-DAME, Montreal,

POELES de CUISINE FRANÇAIS en fer forgé

LES
MEILLEURS
SUR LE
MARCHÉ
Adoptés



et approu-
vé par
un grand
nombre de
Pension-
nats, de
Convents,
d'Hospit-
ces et
d'Hôtels.

F. FROIDEVAUX

No. 264, RUE SAINT-LAURENT, No. 264

Posage d'Appareils de chauffage, pour Édifices publics et particuliers.

OUVRAGE GARANTI

COMMANDES EXÉCUTÉES AVEC SOIN ET PROMPTITUDE—PRIX RAISONNABLES

RUILES POUR LAMPES DE SANCTUAIRES.
DECLAIRAGE POUR ETABLISSEMENTS PUBLICS, PENSIONNATS COLLEGES.
Pureté garantie.
DE TOUTES SORTES POUR L'INDUSTRIE.
ESSENCES ET PARFUMS, PRODUITS CHIMIQUES.
L. E. MORIN, jr. 14 Rue St-Thérèse, Montréal.

PEPIN & BOIRE

FACTEURS D'ORGUES D'ÉGLISE ET DE SALON

No. 605 Rue Sanguinet, Montréal.

30 ANS D'EXPÉRIENCE CHEZ MM. S. R. WERREN & FILS

TORONTO

Satisfaction garantie et conditions faciles. Réparation et accordage exécutés promptement et à bas prix

Spécialité de Bois de Charpente et de Menuiserie
pour les Eglises, Chapelles & Couvents, pour
les sculptures, etc. Service prompt

HURTEAU & FRÈRE,

92 Rue SANGUINET. MONTREAL

RECOMPENSE ! DE \$10 a \$50,
à toute personne qui nous in-
formera de quelque vacance
d'instituteurs dans les écoles ou de demandes. Pas de trouble ni de
pense. Adresser un timbre pour circulaire à

l'AGENCE DES ECOLES, CHICAGO,
185 South Clarke St.

N. B. Nous avons besoin de toutes sortes d'instituteurs pour les écoles et les familles.

ORGUES--HARMONIUMS DOMINION

—FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.—

PAR LA

COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION, BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des Eglises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue; ga garantis pour 5 ans et surpassant en RICHESSE, en PUISSANCE et en SŪAVITÉ DE SON les meilleurs instruments de fabrication étrangère. Les plus éminents Organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums "DOMINION".

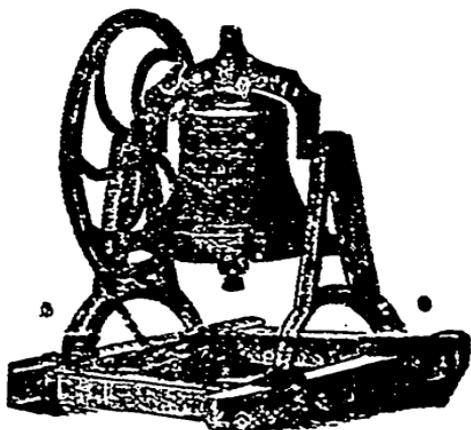
Satisfaction garantie et conditions faciles

Toujours en magasins, L'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA. Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE

Agent général pour la province de Québec.

1678 RUE NOTRE-DAME, Montréal.



FONDERIE CANADIENNE CLOCHES

POUR EGLISES COLLEGES ET COUVENTS

Seules ou en Carillons
AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS

A meilleur marché et de meilleure
qualité que les cloches anglaises
ou américaines.

Fournitures pour intérieur
des églises.

Appareils de chauffage d'après les
meilleures systèmes.

E. CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.

Les célèbres Vins du
Canada, la Bière et Porter
Labatt de London, le
Beurre de choix, sont les
spécialités de la Maison,

J.-B. RICHER

No 556, Rue LaGauchetière,

MONTREAL.

